

Protection
incolor Anti-UV.
Conserve la couleur
d'origine du bois.

S'applique sur
le **CONDITIONNEUR®
ANTI UV BLANCHON**

Mélèze, red cedar,
douglas
et toutes essences
de bardage

Mat hydroperlant
non filmogène :
Ne s'écaille pas

Double protection
Anti-UV :
Ne jaunit pas

Sans odeur,
Sec en 4 h

Texture gélifiée,
ne coule pas

Extérieur

Protecteur Bardages et bois verticaux Anti-UV incolore



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- Très riche en résines hydroperlantes en phase aqueuse couplées à des acryliques sélectionnées pour leur souplesse, le PROTECTEUR BARDAGES ANTI-UV INCOLORE BLANCHON assure la protection microporeuse et hydrofuge ULTRA HAUTE PROTECTION des bardages, claustras et autres ouvrages verticaux extérieurs, sans apport de pigmentation colorée : **il préserve ainsi la nuance et la couleur originelles de chaque essence de bois.**
- Sa formulation en phase aqueuse le rend insensible à l'acidité naturelle de certaines essences et permet donc son utilisation sur tous les bois verticaux (y compris thermotraités et autoclavés) préalablement imprégnés par le CONDITIONNEUR® ANTI-UV INCOLORE BLANCHON ULTRA HAUTE PROTECTION :
 - RÉSINEUX (red cedar, mélèze, douglas, pin, etc.),
 - EXOTIQUES (ipé, teck, bangkirai, cumaru, etc.),
 - BOIS DE PAYS (acacia, peuplier, etc.).
- Le PROTECTEUR BARDAGES contient également les deux agents Anti-UV présent en très forte proportion dans le CONDITIONNEUR®, sur lequel il doit impérativement être appliqué. Le SYSTÈME ANTI-UV obtenu présente une efficacité inégalée, et permet la mise en place d'une Protection Incolore durable sur des ouvrages et des essences jusqu'ici très difficiles à préserver d'une manière pérenne.
- Hydroperlant, non filmogène, le PROTECTEUR BARDAGES ne craquelle pas et ne s'écaille pas dans le temps. Il se rénove par lui-même après un simple nettoyage.
- De consistance gélifiée, le PROTECTEUR BARDAGES ne coule pas et facilite l'application.
- Le PROTECTEUR BARDAGES est naturellement incolore (l'aspect légèrement laiteux lors de l'application disparaît au bout de quelques minutes). Aspect mat.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les bois doivent impérativement être sains, propres et secs, et avoir été imprégnés avec le CONDITIONNEUR® ANTI-UV INCOLORE.
- Le CONDITIONNEUR® ne doit pas avoir été appliqué depuis plus de 48 heures (si ce délai était dépassé, appliquer une nouvelle couche de CONDITIONNEUR®).
- Dépoussiérer soigneusement les surfaces avant l'application.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- Le PROTECTEUR BARDAGES est prêt à l'emploi. Ne pas diluer. Bien agiter avant utilisation. Ne pas appliquer en-dessous de 12°C. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- **BOIS NEUFS** : adhérence parfaite sur bois préalablement imprégné par le CONDITIONNEUR®. Appliquer la 1^{ère} couche de PROTECTEUR BARDAGES dans le sens des fibres du bois, au spalter (brosse large) ou au pistolet, en apportant un soin particulier aux rainures, assemblages et extrémités (bois de bout).
- Poncer légèrement (abrasif fin) entre les deux couches de PROTECTEUR BARDAGES pour éliminer les petites aspérités du bois et obtenir un superbe aspect. Proscrire l'utilisation de laine d'acier.
- Appliquer la 2^e couche après 4h minimum. La protection microporeuse est effective après 12h de durcissement : grâce à l'effet hydroperlant, l'eau ruisselle et ne mouille pas le bois.

IMPORTANT : pour réaliser une imprégnation optimale du bois par le PROTECTEUR BARDAGES, s'assurer que le bois est sec (3 jours minimum de beau temps chaud avant l'application) et qu'il n'y aura pas de risque de pluie dans les 24 h après la deuxième couche (ne pas appliquer sur un bois dont l'humidité est supérieure à 12%). Température ambiante comprise entre 12°C et 28°C, humidité relative inférieure à 85%. Ne pas appliquer en plein soleil : les bois sombres ont tendance à accumuler la chaleur.

- Afin de limiter un tuilage éventuel des bois, il est recommandé d'appliquer une couche de PROTECTEUR BARDAGES sur le contre-parement.
- **BOIS ANCIENS** : se reporter au mode d'emploi du CONDITIONNEUR®, sur lequel le PROTECTEUR BARDAGES doit nécessairement être appliqué.
- **ENTRETIEN** :
 - **RÉNOVATION USUELLE** (entretien sur bois sains, déjà protégés par le SYSTÈME ANTI-UV INCOLORE) : dès que la surface du bois s'éclaircit naturellement, sous l'action des intempéries et du rayonnement ultraviolet, et apparaît mouillée après une pluie, dépoussiérer si besoin la surface, puis appliquer une couche de PROTECTEUR BARDAGES.
 - **RÉNOVATION TARDIVE** (rénovation sur bois altérés) : poncer les surfaces abîmées, dépoussiérer, nettoyer, utiliser si besoin le DÉGRISSEUR BOIS BLANCHON traiter si nécessaire puis réimprégner avec le CONDITIONNEUR® avant d'appliquer le PROTECTEUR BARDAGES.

Blanchon

Protecteur Bardages Anti-UV incolore

Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage, avec de l'eau.
- Protégeons l'environnement : - Essorer soigneusement le matériel après l'application ; bien l'essuyer.
 - Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient ; laisser cette eau s'évaporer.
 - Le résidu sec peut alors être jeté normalement à la poubelle.
 - Bien refermer l'emballage après l'usage.
 - Déposer le contenant vide en déchetterie.
 - Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

SÉCHAGE

- Séchage "sec au toucher" : 1 heure environ.
- Séchage "égrenable/recouvrable" (entre couches) : 4 heures environ dans des conditions normales.
- Séchage "à cœur" : 36 à 48 heures dans des conditions normales.

RENDEMENT

- 12 m² au litre par couche, selon la nature du support et sa porosité.

CONSERVATION

- Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- Reboucher soigneusement après utilisation.
- Conserver hors de portée des enfants.

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	FINITION ULTRA HAUTE PROTECTION, POUR LA PROTECTION ET LA DÉCORATION ANTI-UV DES BOISERIES EXTÉRIEURES VERTICALES, CONSERVANT LA NUANCE ORIGINELLE DE L'ESSENCE DE BOIS. FORME UN SYSTÈME AVEC LE CONDITIONNEUR® ANTI-UV INCOLORE BLANCHON ULTRA HAUTE PROTECTION
TYPE DE RÉSINES	Alkydes modifiées en émulsion et acryliques en phase aqueuse
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 4b/7b2
DENSITÉ	1,03 (à 20°C, selon NFT 30020)
VISCOSITÉ	760 centipoises (BROOKFIELD)
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
CONSISTANCE	Fluide gélifiée, pour un meilleur confort d'application
PIGMENTATION	Sans
PONÇABILITÉ - RECOUVRABILITÉ	4 heures environ, dans des conditions normales d'utilisation

Fiche Technique validée par le Service Technique et diffusée en Décembre 2017.

Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.

Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits.

Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

50, 8^{ème} Rue - CS 60019
69800 SAINT-PRIEST CEDEX
Tél. 04 72 89 06 06 – Fax : 04 37 54 24 21
Export Lines: Tél. : + 33 (0) 472 89 06 09
Fax : + 33 (0) 472 89 06 02

Blanchon

BLANCHON SAS - Société par Actions Simplifiée au capital de 4 258 258 €
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z

e-mail : blanchon@blanchon.com - Site internet : www.blanchon.com